

	<p>Local Syndical : CFP de Châteaulin 5, Place de Kerjean CS 90055 29150 Châteaulin</p> <p>solidairesfinancespubliques.ddfip29 @dgfip.finances.gouv.fr</p>	
--	--	--

Conférence audio du 16 novembre 2020

La Direction a convié les représentants syndicaux à participer à une conférence audio afin de nous informer de l'évolution de 2 axes dans les prochains jours : le télétravail et l'accueil physique des usagers.

Présentes pour **Solidaires** : Béatrice Hamon, Annie Phelep et Sarah Benet.

1/ Le télétravail

Mme Brigant constate que les agents ne télétravaillent qu'un ou deux jours par semaine. Pour la Direction Générale, il faut impérativement que le nombre de jours télétravaillés soit au minimum de trois.

La Direction indique que les chefs de service doivent rester en contact quotidien avec les télétravailleurs, que ce soit en visioconférence ou par téléphone.

La Cellule Informatique est à pied d'œuvre pour préparer des nouveaux matériels pour le télétravail.

2/ L'évaluation des cas contacts

Une organisation syndicale considère que l'évaluation des cas contacts par la Direction est perfectible.

Mme Brigant estime que la sphère professionnelle n'est pas un vecteur de développement de la covid-19. Les cas recensés à la DDFiP ont contracté le virus dans la sphère privée.

La Directrice rappelle qu'il a été mis en place des mesures permettant de limiter la multiplication des cas contacts (plexiglass, fourniture de gels hydroalcooliques...).

Le docteur Guilloud intervient pour rappeler qu'est considéré cas contact, toute personne qui serait restée plus de 15 minutes sans masque dans la même pièce qu'un collègue atteint de la covid-19. Lorsqu'il y a des doutes, le médecin de prévention prend toutes les mesures nécessaires pour rentrer en contact avec les collègues, y compris le week-end.

Les organisations syndicales souhaitent qu'une meilleure communication soit faite sur les éventuels cas, et ce, dans le but de limiter les rumeurs, qui s'avèrent être anxiogènes pour les agents, et souhaite un point hebdomadaire sur la situation des agents dans le Finistère.

Mme Brigant assure que la chaîne sanitaire fonctionne très bien dans le département et ne voit pas comment elle pourrait en faire une meilleure communication...

3/ L'accueil physique des usagers

Suite à des plaintes d'usagers, Mme Brigant souhaiterait que l'accueil physique repasse sans rendez-vous. Elle a donc demandé aux chefs de service de réfléchir à l'organisation de l'accueil sans rendez-vous, tout en faisant attention à la situation sanitaire, et en contribuant à maintenir les consignes et le protocole mis en place et qui ont été mis à jour.

Mme Brigant a rappelé que l'on peut constater une stabilisation de la courbe épidémique, et que les consignes sont largement respectées.

Solidaires est intervenue pour faire part de son incompréhension. Alors que la DDFIP du Finistère était dans une démarche satisfaisante, et avait mis en place l'accueil exclusivement sur rendez-vous, permettant une continuité du service public, et la protection des agents et des usagers, la Direction, sur ordre de la DG, a ni plus ni moins fait marche arrière.

Solidaires dénonce et regrette cette reculade, d'autant que rien n'est encore défini, mais que l'on entend parler d'accueil debout, d'ouverture sur une plage de 2 heures, risquant de provoquer un nombre de visites plus dense.

Mme Brigant rappelle sa responsabilité par rapport aux consignes nationales : « nous sommes considérés comme un service ouvert au public, mais l'accueil, tel que proposé actuellement, ne permet pas de répondre à cette attente ».

4/ Points divers

Solidaires a informé la Directrice que la porte latérale du CFP de Châteaulin est débloquée car les badges ne passaient pas. De ce fait, n'importe qui peut s'introduire dans le bâtiment. **Solidaires** lui a demandé de solutionner le problème rapidement, d'autant plus que nous sommes actuellement en alerte attentat.

Un prochain point sanitaire sera fait vendredi 20 novembre en audioconférence